



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02953

Numéro SIREN : 788 732 683

Nom ou dénomination : A & L

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2017 sous le numéro de dépôt 12451

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SARL ABAQUE AUDEXCOM
9 rue Robert Schuman
34430 Saint-Jean-de-Védas

V/REF :
N/REF : 2012 B 2953 / 2017-B-12451

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 29/08/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

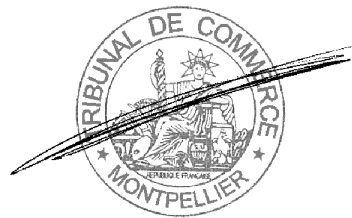
Concernant la société

A & L
Société à responsabilité limitée
5 impasse de la Capitelle
Zone d'Activité la Cresse Saint-Martin
34660 Cournonsec

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-12451 le 29/08/2017

R.C.S. MONTPELLIER 788 732 683 (2012 B 2953)

Fait à MONTPELLIER le 29/08/2017,
LE GREFFIER



Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise A & L

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 6
Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue { biens intracommunautaires }	215	214		
	services *	217	218	386 182	260 126
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	5 247	4 752
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	391 429	264 878
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	409	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier 71 280 - immobilier)		242	171 496	187 868
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	2 666	1 713
	Rémunérations du personnel *		250	60 739	23 943
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	13 752	4 445
	Dotations aux amortissements *		254	19 699	7 574
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	262	43	1
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	268 804	225 544
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	122 624
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294	2 151	540
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300	225	
		348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	30 463	5 519	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	89 785	33 275
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	89 785	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	30 463	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	330	225	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprise nouvelle (44, sexies)	986		987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		989	
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		344	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655			
	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)		987		
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)		989		
	Investissements outre-mer		344		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	112 356	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	112 356	372

CERTIFIÉ
CONFORME

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 837 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 963 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement : - recherche : - d'innovation : - formation : - recrutement : - prospection de nouveaux marchés : - transition écologique et énergétique : - reconstitution des fonds de roulement :	963
Total	963

**CERTIFIÉ
CONFORME**

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	90 506		3 000
TOTAL	90 506		3 000
Prêts, autres immobilisations financières	1 650		
TOTAL	1 650		
TOTAL GENERAL	92 156		3 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			93 506	93 506
TOTAL			93 506	93 506
Prêts, autres immobilisations financières			1 650	1 650
TOTAL			1 650	1 650
TOTAL GENERAL			95 156	95 156

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	9 755	19 699		29 454
TOTAL	9 755	19 699		29 454
TOTAL GENERAL	9 755	19 699		29 454

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	19 699				
TOTAL	19 699				
TOTAL GENERAL	19 699				

**CERTIFIÉ
CONFORME**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 650	1 650	
Autres créances clients	171 204	171 204	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 073	3 073	
Débiteurs divers	954	954	
Charges constatées d'avance	6 520	6 520	
TOTAL	183 402	183 402	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	20 071	20 071		
Personnel et comptes rattachés	3 025	3 025		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 702	11 702		
Impôts sur les bénéfices	22 106	22 106		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 211	36 211		
Autres impôts taxes et assimilés	742	742		
Groupe et associés	68	68		
Autres dettes	90	90		
Produits constatés d'avance	20 476	20 476		
TOTAL	114 490	114 490		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

**CERTIFIÉ
CONFORME**

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	742
Total	742

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 520
Total	6 520
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	20 476
Total	20 476

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

~~CERTIFIÉ
CONFORME~~

SARL A&L
7, impasse de la Capitelle
Zone d'Activité La Cresse Saint Martin
34660 COURNONSEC

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MAI 2017

SIXIEME RESOLUTION

Les associés considérant que le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 89 785.41 euros décident d'affecter ce montant de la manière suivante :

- 89 785.41 euros au Poste Autres Réserves.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Luc ALEMANY
Le Gérant

